



XIXe Congrès des élus régionaux et départementaux

Allocution du président de la Région Guadeloupe

Mardi 17 juin 2024 – Palais du Conseil Départemental

Monsieur le président du conseil départemental et président du congrès,

Mesdames et messieurs les parlementaires,

Mesdames et messieurs les élus, chers collègues,

Mesdames et messieurs en vos grades et qualités,

Chers téléspectateurs et auditeurs,

Très Chers Guadeloupéens,

Le 19^e Congrès des élus régionaux et départementaux nous réunit ce matin, sous le regard attentif et exigeant des Guadeloupéens.

Le Congrès, est une institution où la voix de la population doit résonner haut et clair, où la démocratie s'exprime en se nourrissant des réalités du quotidien et où nos réflexions doivent se conjuguer au service du peuple.

Construire sereinement une Guadeloupe durable et responsable ; cela nécessite un dialogue franc et constant!

A défaut de ce dialogue, comment servir le peuple sans que ce dernier n'éprouve peurs et inquiétudes face à un projet aussi important.

Notre rencontre, à votre initiative M le président, nous permet de parler librement et de nous enrichir fraternellement.

Car il est impossible d'imaginer notre avenir sans s'entretenir, avec nous-même :

Ce que nous avons à nous dire, **toutes les composantes** de ce riche peuple Guadeloupéen doit pouvoir, à la fois, l'entendre et être entendu.

Je ne peux prendre la parole au cœur de ce monument historique de notre démocratie locale, sans évoquer notre héritage politique !

Nous sommes tous, les successeurs d'hommes et de femmes illustres, au tempérament affirmé et qui ont forgé la Guadeloupe.

Chacun, à sa manière, a porté des revendications ancrées dans les réalités locales, plaidant pour une autonomie accrue, une plus grande efficacité des politiques publiques et une valorisation du potentiel humain et culturel de l'Archipel. Je veux ici convoquer leur mémoire :

Achille René-Boisneuf qui s'est distingué par son engagement pour une justice sociale et économique à une époque portant les stigmates de la misère et des injustices structurelles.

Maurice Satineau, acteur clé de la départementalisation de 1946, qui a accompagné cette transformation majeure tout en insistant sur la nécessité d'adaptations locales, conscient que l'intégration à la France ne pouvait se faire au détriment de l'identité guadeloupéenne.

Rémy Nainsouta, ancien maire de Saint-Claude et conseiller général, qui a incarné une vision humaniste du développement à travers son projet, centré sur le capital humain de notre bel archipel.

Henri Rinaldo, qui a plaidé pour des mesures prenant en compte les réalités insulaires, notamment en matière économique et sociale.

Lucien Bernier, farouche opposant au centralisme parisien, qui a porté une vision autonomiste audacieuse ; il dénonçait un système où les décisions, prises à des milliers de kilomètres, ignoraient les réalités guadeloupéennes.

Paul Lacavé et Frédéric Jalton, figures politiques dont les actions ont permis de transférer davantage de compétences aux collectivités locales, favorisant une gestion plus proche des besoins des Guadeloupéens en valorisant notre identité.

Dominique Larifla, dont l'engagement, la vision et l'amour pour notre territoire ont marqué de manière indélébile notre histoire, il nous a montré que le leadership véritable repose sur l'écoute, la bienveillance et le respect de chacun.

Lucette Michaux-Chevry, qui à travers la « *Déclaration de Basse-Terre* » en 1999, a marqué avec audace et pragmatisme un tournant dans le débat sur l'évolution institutionnelle de la Guadeloupe, en proposant une réforme ambitieuse pour une plus grande autonomie, tout en affirmant notre appartenance à la République.

Jacques Gillot, qui, à la tête du Conseil général, a marqué son mandat par une réflexion audacieuse sur l'évolution institutionnelle en soutenant l'idée d'une assemblée unique, visant à simplifier la gouvernance et à renforcer l'efficacité des politiques locales.

Je veux enfin rendre un hommage particulier à une de nos collègues, **Madame Josette Borel-Lincertin**, qui a porté l'ambition d'un développement durable et d'une autonomie énergétique, convaincue que l'avenir de la Guadeloupe passait par une gestion responsable de nos ressources.

Ces figures historiques nous rappellent que la Guadeloupe a toujours cherché à être maîtresse de son destin.

Et c'est bien dans cette perspective que nous devons porter l'ambition d'une organisation institutionnelle plus efficace qu'elle ne l'est actuellement.

Puisque nous sommes tous ici, au service du peuple, nous devons admettre, avec sincérité, la persistance de la défiance des citoyens qui n'épargne désormais aucun élu, aucun gouvernement.

La défiance des Guadeloupéens envers leurs élus, se manifeste par l'abstention record lors des dernières échéances électorales et la prolifération des collectifs citoyens.

Enfin, un malaise bien plus profond traverse toutes les générations et ébranle profondément la société guadeloupéenne.

Notre actualité est malheureusement éloquente : le nombre insoutenable d'homicides, d'incivilités violentes, d'accidents de la circulation ; la Guadeloupe est saisi d'une torpeur qui s'empare de beaucoup de nos compatriotes.

Face aux difficultés du quotidien, les Guadeloupéens nous questionnent souvent; que faisons-nous actuellement avec les pouvoirs à notre disposition?

Qu'attendons nous pour utiliser à bon escient les outils, qui seraient déjà à notre disposition pour exprimer et concrétiser la souveraineté naturelle des Guadeloupéens et améliorer leur conditions de vie ?

Les Guadeloupéens attendent de nous des réponses simples, concrètes mais surtout efficaces!

D'autant qu'ils doivent composer avec un contexte mondial qui évolue à une vitesse inédite : crises économiques,

bouleversements géopolitiques, menaces climatiques et sanitaires s'enchainent sans répit.

Sur le terrain, je le vois quotidiennement; les Guadeloupéens portent en eux les valeurs d'audace, de solidarité, d'ingéniosité et de persévérance.

À notre tour, responsables politiques, élus par leurs suffrages, d'être à la hauteur de leurs aspirations.

Notre débat doit être clarifié et partagé avec la population : rien ne doit être décidé sans les Guadeloupéens.

Voter des résolutions ou élaborer le projet de loi n'aura de sens que si chaque citoyen comprend et adhère aux transformations envisagées!

C'est pourquoi j'ai toujours souligner l'obligation de consulter la population comme cela est prévu par les textes mais surtout d'agir en toute transparence ; condition incontournable qui contribuera à renouer la confiance entre nous élus et nos concitoyens.

Depuis bientôt 10 ans, la Région se mobilise pour anticiper et répondre aux crises et accompagner les Guadeloupéens.

Lors des intempéries, de la pandémie de Covid-19, ou encore face à la vie chère, nous avons agi, parfois au-delà du cadre institutionnel actuel.

Cette agilité démontre que la Guadeloupe a les ressources humaines et politiques pour relever ses défis.

C'est dans cet esprit que nous avons travaillé, dès juillet 2024, sur un avant-projet de loi organique.

Ce texte, élaboré à partir des résolutions du Congrès du 14 juin 2024, a été transmis aux membres de la commission ad hoc, aux

partis politiques, aux universitaires, aux journalistes, pour être enrichi, amendé, complété.

Je me suis aussi adressé à la population dans une tribune du France Antilles le 1^{er} janvier 2025, où j'ai détaillé, en toute transparence, mon engagement pour bâtir une Guadeloupe durable et prospère.

Il nous appartient à tous maintenant de nourrir sereinement le débat, avec l'ensemble des Guadeloupéens.

Je m'engage aussi à garantir que nous prendrons le temps nécessaire pour expliquer et construire **un consensus solide, car il s'agit de notre avenir commun.**

Nous disposons déjà de nombreux outils qui contribuent à bâtir ce consensus.

Par exemple, la collectivité régionale a lancé une large concertation autour de la révision du Schéma d'Aménagement Régional dont les travaux ont été lancés le 2 juin dernier à l'espace régional du Raizet.

Le SAR constitue le principal cadre stratégique du développement et de l'aménagement durable du territoire.

Il définit les orientations fondamentales en matière de développement économique, d'aménagement du territoire, de protection de l'environnement, de transport et de logement.

Il est un document de planification stratégique, destiné à servir de cadre de référence pour la cohérence des politiques publiques et pour l'élaboration des documents d'urbanisme locaux tels que les Cartes Communales ou les Plans Locaux d'Urbanisme.

Des ateliers de concertation réunissant élus, acteurs socio-économiques et associations, ont été organisés la semaine dernière pour recueillir les besoins et propositions.

En octobre prochain, des opérations similaires auront lieu dans les régions du Nord Basse-Terre, de la Riviera du Levant, la Désirade et les Saintes.

Une consultation citoyenne est également disponible en ligne afin de garantir une large participation des Guadeloupéens à la définition des grandes orientations du futur SAR.

Ces travaux sur l'aménagement du territoire, viendront bien entendu enrichir l'avant-projet de loi qui porte déjà en lui plusieurs ambitions :

- Renforcer la citoyenneté guadeloupéenne, avec une définition qui prend en compte nos réalités historiques et notre diaspora.
- Instituer une Assemblée Territoriale et un Conseil Exécutif capables de produire la loi et de gérer **nos affaires courantes** dans un cadre **clair et démocratique**.
- Introduire une démocratie active, avec une Convention Citoyenne tirée au sort pour associer pleinement nos concitoyens à la vie publique et sortir de l'entre-soi qui donne l'impression d'une confiscation de la parole publique par un petit nombre.
- Mettre en place un mode de scrutin respectueux de l'**unité de notre archipel** et qui garantit la représentation de toutes nos îles.

Je veux ici le répéter avec force : notre priorité **reste et restera l'amélioration du quotidien des Guadeloupéens**.

Mais nous ne pouvons pas attendre pour répondre à la souffrance des Guadeloupéens.

La gestion de l'eau, des déchets, la transition écologique et la modernisation de nos transports sont les urgences qui commandent **notre mobilisation immédiate**.

Les Guadeloupéens ne peuvent pas attendre que nos institutions évoluent pour boire de l'eau potable, travailler et se déplacer dignement ou protéger leur intégrité, leur biens et notre environnement.

Mesdames et Messieurs,

Les algues sargasses, l'érosion de nos côtes, la destruction des coraux, les cyclones plus fréquents et plus violents sont devenus notre quotidien.

Nous devons, **sans délai** nous remobiliser, pour renforcer notre résilience en investissant dans nos infrastructures, repositionner notre agriculture pour contribuer à notre sécurité alimentaire.

27 homicides depuis le début d'année, dont le meurtre d'un enfant de 13 ans il y a quelques jours, doit nous interroger sur nos défaillances familiales et institutionnelles.

Nous ne pouvons pas nous permettre de délai pour une meilleure prise en charge de l'Aide Sociale à L'Enfance!

Le constat est aussi alarmant sur la prise en charge de la santé mentale en Guadeloupe ; nos carences ont été pointé du doigt lors de ces faits divers dramatiques.

Nous devons **dans l'immédiat**, être exemplaires dans notre gestion de nos collectivités, agir avec pragmatisme et lucidité, sans céder aux postures ou aux agendas dictés par d'autres intérêts que ceux des Guadeloupéens.

Chers collègues, chers amis, chers Guadeloupéens,

Dans un monde où tout s'accélère, notre responsabilité est immense : préparer notre territoire aux défis de demain, tout en préservant ce qui fait notre identité et notre fierté.

OUI! L'évolution institutionnelle est inévitable car nos sociétés ont vocation à s'appartenir.

Mais la rigueur est de mise dans le contexte actuel :

Il nous faut être pleinement conscient que les transferts de compétences, tels qu'esquissés par les travaux de la commission ad hoc exigent un financement public à hauteur de 1,2 milliards d'€; ce n'est pas une paille !

En l'état actuel des finances publiques qui porte un coup fatal à l'État providence, tout débat sur la compensation financière des transferts de compétences entre l'État et la nouvelle collectivité serait plus que difficile, pour ne pas dire impossible.

Nous ne pourrons nous permettre d'aborder ce sujet avec naïveté ou légèreté.

S'il nous faut souligner la qualité des travaux qui ont été conduit par la commission ad-hoc, il nous faut néanmoins souligner l'étendue du travail qu'il reste à réaliser avant d'être en mesure de transmettre notre projet au Gouvernement et au Président de la République.

Le travail avance sur la fiscalité, mais nous aurons aussi à traiter la question de la mutation de nos administrations territoriales.

Car anticiper et organiser la transition de notre fonction publique territoriale et les compétences de nos agents sont des éléments essentiels à la bonne conduite de cette réforme institutionnelle.

Aucune collectivité territoriale, quelle qu'elle soit, ne saurait fonctionner sans une fonction publique territoriale disposant d'un

projet d'administration partagé et sans l'engagement des agents publics.

Nous avons pu constater en Guyane et plus encore à la Martinique, à quel point, négliger cet aspect pouvait constituer un élément bloquant de toute réforme ou évolution.

Nous aurons dans les semaines à venir, au Conseil Régional, à délibérer sur les résolutions qui seront soumises aux élus du Congrès dans l'après-midi.

Je consulterai en amont le Conseil Économique, Social et Environnemental Régional (CESER) ainsi que le Conseil de la Culture, de l'Éducation et de l'Environnement (CCEE), comme il se doit.

J'invite aussi chaque conseil municipal, des 32 communes de la Guadeloupe, à délibérer sur les résolutions à venir du Congrès car le travail doit continuer.

Il est donc évident pour moi que nos travaux sont très loin d'être achevés !

Il nous faut les poursuivre avec détermination et obstination.

Il nous faut persévérer.

Ma méthode se veut pragmatique : Expliquer l'action, Concerter nos concitoyens et surtout répondre concrètement, avec honnêteté et en responsabilité à toutes les interrogations : Pour construire la confiance, il faut faire preuve d'honnêteté et de pédagogie.

Cette méthode consiste à aller vers les Guadeloupéens, d'engager le dialoguer avec chacun et d'inclure les uns et les autres pour surmonter la défiance.

Cette défiance est à la source de la rupture entre nos concitoyens et nos institutions.

Et si nous ne voulons pas être submergé par une vague d'abstentions, plus importante à chaque rendez-vous électoral, il nous faut restaurer la confiance entre le citoyen et l'élu :

Nous ne pouvons par conséquent, nous permettre ni calculs personnels, ni simagrées électoralistes, ni gesticulations partisanes.

Notre plus grand défi est l'honnêteté vis-à-vis du Guadeloupéen !

Une feuille de route sur les mois à venir, guidera notre démarche.

Nous poursuivrons nos travaux avec la commission ad hoc, et nous irons à la rencontre de chaque conseil municipal de Guadeloupe.

Nous comptons installer dès la fin de ce mois, une « commission ad-hoc économique » pour consulter les organisations patronales.

C'est une proposition faite par le patronat Guadeloupéen suite à une rencontre que nous avons eu le 6 juin dernier.

La vision de nos acteurs économiques est indispensable pour dessiner notre avenir et affiner la cohérence de nos propositions.

Nous poursuivrons, à chaque étape, la consultation de chacune des forces politiques, ainsi que les socio-professionnelles, **les organisations syndicales**, pour rendre perfectible notre avant-projet de loi organique.

Nous aurons à veiller au strict respect de la période de réserve électorale dans laquelle nous allons entrer dès septembre 2025, mais le travail se poursuivra.

Si nous voulons atteindre notre objectif, nous devons être exemplaires dans la création du consensus.

Chers Guadeloupéens,

Comme Rémy Nainsouta l'a dit : « Guadeloupéens de toutes origines, soyons unis dans l'amour de la Guadeloupe ».

Sa foi en notre capital humain – notre jeunesse, notre culture – cette foi nous guide.

Notre démarche transcende les clivages.

Comme le disait Martin Luther King, « Je ne suis pas lié à un parti politique, mais à la cause de la justice et de l'égalité pour mon peuple et mon pays ».

Mon parti, c'est la Guadeloupe !

Je vous invite tous à vous saisir plus encore de ce projet.

Il nous revient de penser le temps long , « Fo nou gadé pli loin ».

Ensemble, en transparence, nous construirons une Guadeloupe capable de relever les défis – sur l'eau nous pouvons réussir, contre la vie chère, pour une meilleure mobilité– pour faire rayonner la Guadeloupe dans la Caraïbe et dans le monde espace.

Que Vive la Guadeloupe !